OFFRE D'EMPLOI





ALTERNANT(E) ASSISTANT(E) ADMINISTRATIF(VE)

Ecorce ICPE Conseil vous propose:

- Un contrat d'alternance ;
- La possibilité de faire du télétravail en concertation avec la Direction, et sur la base du bon vouloir du candidat ;
- Les outils nécessaires à l'exercice de votre métier : téléphone et ordinateur portable, logiciels dédiés, structure méthodologique, commerciale et veille réglementaire notamment :
- Localisation : Saint-Fons (69) au sein d'une pépinière d'entreprises ;

La société Ecorce ICPE Conseil recrute un(e) alternant(e) assistant(e) administratif(ve) dans le cadre d'une croissance d'activité.

Sous la responsabilité directe du Dirigeant, au-delà d'actions générales en lien avec le développement de la société, vous aurez notamment la charge :

- Du suivi administratif de dossiers spécifiques et l'organisation générale de la structure ;
- De la rédaction des contrats de prestations et de la facturation client ;
- Du suivi administratif du personnel (congés, éléments de paie, formation ...);
 De la création et mise en forme de documents pour l'entreprise;
- Des commandes de matériels et équipements pour les chargés d'affaires (matériel, téléphone...);
- De l'organisation des déplacements en France des membres de l'équipe ;
- De l'enregistrement, le tri et l'archivage des documents de l'entreprise.

Votre profil:

• Formation en secrétariat, assistant(e) de gestion TPE/PME, gestion des entreprises et administration.

Vos qualités :

Autonomie, aisance relationnelle et goût pour le contact client, associés à vos aptitudes d'organisation et de rigueur, sont indispensables pour réussir dans vos missions. La maîtrise des outils informatiques est indispensable.

SI VOUS VOUS RECONNAISSEZ DANS CE PROFIL, QUE VOUS AVEZ ENVIE DE VOUS INVESTIR DANS UNE VRAIE AVENTURE HUMAINE ET DE RELEVER UN CHALLENGE, ALORS N'HÉSITEZ-PLUS, REJOIGNEZ-NOUS!



Créée en 2020, la société Ecorce ICPE Conseil est un bureau d'études environnementales en plein développement, dont l'activité principale est le montage de dossiers de demande d'autorisation environnementale unique.

Elle intervient dans le cadre de projets industriels d'envergure nationale, notamment dans les secteurs de la logistique, l'agro-alimentaire, les industries manufacturières ou encore la gestion et le traitement de déchets. A ce jour, ce sont plus de 150 projets qui ont été accompaanés.

La société Ecorce ICPE Conseil a pour vocation de devenir un acteur majeur de la réindustrialisation de la France, tout en conciliant une exigence environnementale forte. Ecorce ICPE Conseil c'est également une société qui met en place une politique de management où l'humain se trouve au cœur. Elle travaille à ce que chaque collaborateur soit acteur de son poste et y trouve du sens. Respect, flexibilité et confiance font partie des valeurs que nous souhaitons partager avec vous.

